

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 04 février 2025

Membres en exercice : 15	
Présents	9
Votants	10
Procuration	1
Abstention	0
Exprimés	10
Pour	10
Contre	0

Le mardi 04 février 2025 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune d'ALTILLAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie d'ALTILLAC, sous la présidence de Denis PINSAC, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 29 janvier 2025

Date d'affichage de la convocation : 29 janvier 2025

Présents : Denis PINSAC, Michèle LAQUIEZE, André ALRIVIE, Philippe MAZEYRIE, Eliane NISSOU, Alain LEGROS, Sébastien SOULIE, Karine MARROUFIN, Nathalie LESTRADE

Représenté(s) : Patrick NOAILHAC représenté par Philippe MAZEYRIE

Secrétaire de séance : Philippe MAZEYRIE

04.2025

Objet : Collège Jacqueline Soulange Beaulieu S/Dordogne, demande de subvention au voyage en Italie du 15 au 22 mars 2025.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la demande de subvention du Collège Jacqueline Soulange de Beaulieu S/Dordogne (Corrèze), en date du 20 janvier 2025 reçue en mairie le 28 janvier 2025,

Vu le projet d'un voyage d'études en Italie du 15 au 22 mars 2025,

Vu le reste à charge du voyage d'un montant de 480 €uros par élève,

Considérant que 12 élèves domiciliés sur Atiliac participent à ce séjour,

Le Maire propose au Conseil Municipal de verser une participation financière de 235 €uros par enfant soit un total de 2820.00 € (235 € x 12 enfants) afin de permettre aux 12 enfants d'Atiliac d'y participer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de verser la somme de 2 820.00 €uros pour aider au financement du voyage scolaire en Italie de 12 enfants de la commune et de prévoir cette somme à l'article 6574 du BP 2025.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus
Au registre les signatures, pour expédition conforme certifié exécutoire
Compte tenu de la publication le 04/02/2025
et de la transmission en Préfecture.

Atiliac, le 04 février 2025.
Le Maire, Denis PINSAC.



AFFICHÉ LE :

- 7 FEV. 2025

MAIRIE D'ALTILLAC

Date de transmission de l'acte: 06/02/2025

Date de reception de l'AR: 06/02/2025

019-211900709-2025004D2-DE

A G E D I